



n°62

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Janvier 2020

ÉDITO

Avant dernier édito.

Vous le savez, les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales et, comme je l'ai déjà annoncé, je ne briguerai pas un second mandat. Il me reste donc encore deux éditos pour vous dire au revoir mais, loi électorale oblige, il ne faudrait pas que mes propos puissent être interprétés comme un soutien à une liste plutôt qu'à une autre.

Je vous invite donc seulement à vous intéresser à la campagne électorale et à aller écouter ou discuter avec les différents candidats pour leur faire part de vos attentes. A ce jour, deux listes se sont officiellement déclarées dans la presse et des rumeurs font état d'une troisième... Vous aurez donc le choix et c'est une chance par rapport à bien d'autres communes où les listes ont du mal à se constituer.

A ce stade, je ne sais pas si ce bulletin municipal paraîtra au-delà du 22 mars. Sachez juste qu'il représente un budget de 10 000 euros par an environ et qu'il appartiendra aux nouveaux élus de le reconduire ou non. Pour ce qui me concerne, je peux juste vous dire que ça aura été un immense honneur et un réel bonheur de pouvoir, grâce à l'actuelle majorité, vous servir pendant six ans et m'exprimer librement dans ces colonnes. Je tirerai définitivement ma révérence au prochain numéro. D'ici là, la vie de la commune continue comme en témoignent les pages suivantes. L'ambiance de ce mois de janvier a été principalement festive et

nous pouvons nous en réjouir. Il est seulement regrettable que des individus mal intentionnés aient gâché la fête en commettant des actes de vandalisme contre l'école samedi 18 janvier en fin d'après-midi. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie, des témoins ont aperçu deux jeunes non identifiés quittant les lieux après leurs exactions... mais nous n'en savons pas plus.

Restons donc vigilants !

**Archamps,
le 27 janvier 2020
Le Maire, Xavier Pin**



INFOS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Date limite pour vous inscrire sur les listes électorales : **le 7 février 2020**

Pour vous inscrire, il vous suffit de venir en Mairie avec un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et une pièce d'identité.

Vous pouvez aussi procéder à votre inscription électroniquement sur le site : **service-public.fr**

La municipalité

LES VŒUX DU MAIRE



Tout à droite, Jean-Luc Pecorini et Mme Virginie DUBY-MULLER, puis le personnel et le conseil municipal.



C'est une belle foule qui s'est réunie ce vendredi 17 janvier 2020 à 19h30 en salle polyvalente d'Ar-champs, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, Monsieur Xavier Pin et de son conseil municipal. Accueillies par les élus à l'entrée dès leur arrivée, les personnes présentes ont pu assister à un concert d'excellente facture, donné par les musiciens de l'Harmonie de Saint-Julien-en-Genevois, qui interpréta un répertoire original, variant des traditionnels morceaux officiels. Un grand merci reconnaissant à tous les membres de l'Harmonie.

A l'issue de cette belle prestation, c'est la voix teintée d'émotion, que notre édile, campé derrière son pupitre, débuta son allocution, avec à ses côtés les membres du conseil municipal et tout le personnel communal. Devant un public nombreux et en présence de Madame Virginie DUBY-MULLER, députée et conseillère départementale de la Haute-Savoie, de Madame Carole Vincent, maire de Neydens, de Monsieur Jean-Luc Pecorini, maire de Bossey et de bien d'autres représentants de communes avoisinantes à qui je demande de bien vouloir m'excuser de ne pouvoir tous les citer ici, Xavier Pin s'est exprimé avec simplicité, humour et authenticité, comme à son habitude. Après avoir remercié toutes les institutions d'état, les corps de police, de gendarmerie, des pompiers, les associations communales, il a imprimé à son discours un style narratif, évoquant ainsi plus l'aventure humaine vécue lors de ce mandat, qu'un propos politique. Le fait qu'il s'agisse là de ses derniers vœux à la population et malgré une timidité bien dissimulée, il a tenté de dévoiler quelque peu l'homme qui se cachait derrière le costume de Maire. Il a mis l'accent sur l'aspect relationnel et émotionnel de son expérience, avec franchise et sincérité. Il n'a pas éludé les moments difficiles et complexes de l'exercice et a même évoqué son combat perpétuel et sans merci avec son rival prédécesseur. Mais cela sans animosité et malgré les conséquences usantes de cet affrontement, il a su faire entrer ces circonstances dans le jeu inéluctable de la démocratie. Sans vouloir justifier les raisons de sa non représentation à sa succession aux municipales, il a quand même pu relater à quel point son investissement sur les trois principaux fronts de son existence, fut source de frustrations, d'épuisement et participa pour beaucoup à sa décision.

Mais il évoqua aussi les bons moments, les satisfactions des choses accomplies et avec l'humilité qui le caractérise, en attribua la majeure partie de la réussite, au personnel communal et à son conseil municipal dans son ensemble. A cet effet, il rendit hommage à chaque membre du personnel nominativement et en récompensa particulièrement deux d'entre eux, messieurs Claude Garcin et Christophe Gladieux, respectivement au service technique de la commune depuis 30 et 31 ans.

Un grand merci et un grand respect à eux ! Il nomma ensuite chaque conseiller et adjoint en leur adressant un mot de reconnaissance personnalisé. Enfin, il tira sa révérence, sans dire au revoir solennellement, comme avait pu le faire jadis un Président de la République, mais avec émotion et fierté d'avoir honoré son engagement. Il passa ensuite la parole à Madame Virginie Duby-Muller, qui développa l'importance des actions communales et intercommunales, tout en rappelant l'intérêt que le département accorde à leurs concrétisations. Elle remercia ensuite Xavier Pin pour la qualité sans faille de son engagement au service de l'intérêt public et le récompensa de la médaille de l'Assemblée Nationale.

C'est sous un tonnerre d'applaudissement que la cérémonie officielle prit fin, suivie d'un petit concert donné par les élèves de l'école de musique ABC, que la municipalité remercie infiniment de leur participation gracieuse et agréable.

Enfin, toute l'assemblée fut invitée à partager le verre de l'amitié pour clôturer une soirée émouvante et fédératrice, qui pour certains, dura un peu plus longtemps.

Gaël Louchart



Mme La députée Virginie Duby-Muller

CAPUCINE, NOUVEL APPART HÔTEL SUR ARCHPARC

Déjà dans la dynamique d'ArchParc, Capucine a ouvert ses portes au sein du bâtiment Omnia.

Ce Cosy Appart Hôtel propose 105 appartements spacieux entièrement meublés et équipés dont une partie offre une vue exceptionnelle sur les montagnes et le lac Léman.

Les appartements confortables du studio au 4 pièces peuvent accueillir une à six personnes.

Capucine est la solution d'hébergement temporaire idéal, les formalités de réservations sont d'une grande facilité.

L'équipe est dynamique et à l'écoute des clients au 04 50 31 25 25, vous pouvez les contacter également par mail à : contact@apparthotel-capucine.com.

N'hésitez pas à visiter le site internet www.apparthotel-capucine.com



A droite, Mme Sylvie MASSA, directrice, à gauche, Mme Laëtitia ANSELME

FESTIVAL DU FILM VERT 2020

La MJC de Viry et du Vuache, la maison des Habitants de Saint-Julien et la commune d'Archamps, organisent la diffusion du film « **Ours, simplement sauvage** », en salle polyvalente d'Archamps le **mardi 3 mars 2020 à 20h30**.

Ce film propose une immersion dans les décors vertigineux de la Cordillère Cantabrique au nord de l'Espagne. Il offre une rencontre inédite avec l'ours des falaises. Dans le sillage de cette figure animale emblématique, faune



et flore sont les témoins d'une nature préservée. Ce document nous questionne sur notre rapport à la nature et sur l'idée d'une possible harmonie entre elle et nous.

Le tarif est de 5 €. Bon film à tous !

Informations sur l'état des routes de Haute-Savoie
inforoute74.fr

haute savoie le Département

f t i

haut Savoie

MARCHÉ ALIMENTAIRE D'ARCHAMPS

Chers Archampoises et Archampoises,
Votre sympathique marché alimentaire du 3^{ème} samedi de chaque mois sur la place de l'Église, va se **mettre en veille au même titre que la nature, durant les mois de janvier et février 2020.**

Vous le retrouverez dès le samedi 21 mars 2020, avec tous les produits régionaux que vous appréciez tant. Alors rendez-vous au printemps !

Gaël Louchart



DES NOUVELLES DE NOTRE C.M.E.J.



Le conseil municipal des enfants et des jeunes d'Archamps, était en réunion ce samedi 25 janvier 2020, en salle de conseil. Au menu de la séance de travail, la préparation d'un concours de talents prévu pour le samedi 2 mai 2020 en salle polyvalente. Les membres du C.M.E.J., encadrés par Mireille Domenjoud et Sylvain Truffier, invitent les personnes intéressées, à réfléchir dès aujourd'hui aux prestations qu'elles voudraient présenter lors de cette journée.

Des informations complémentaires (inscriptions, catégories, horaires etc...), vous seront communiquées par flyers ultérieurement.

Une idée originale attestant si besoin était, de la belle créativité et de l'enthousiasme de ces jeunes engagés dans la vie de leur commune.

Alors, jouez le jeu et inscrivez-vous nombreux !

Gaël Louchart

THÉÂTRE
La Compagnie Ténor Scène présente
JE NE LUI AI PAS ENCORE TOUT DIT
D'après une comédie de
Pablo Noya

Infos et réservations : www.tenorscene.org

Samedi 28 Mars à 20h00
Salle des Fêtes. ARCHAMPS
Ouverture des portes 1h avant le début.
Buvette et petite restauration sur place.

Samedi 15 février 2020
Bal du Sou
Rendez-vous à 20h00 (dégustation pas) à la salle des fêtes d'Archamps.

Menu Adulte 14€
Menu Enfant 7€

Soirée de Puppets
Danseurs gratuits (pour les)
Salle municipale d'Archamps

du sou pour faire
la fête? Pas de problème, on a
à Archamps. Archamps est une commune
trouvée. Alors ne faites pas l'erreur de
une fois, contactez le maire de votre lieu.
Nous disposons et proposons aussi
des services de restauration
à l'extérieur.

Inscription en ligne sur
<https://reunions.ccm.archamps.fr>
avant le vendredi 7 février

**NOUVEAU COURS DE YOGA
VINYASA AVEC CLÉLIA**

Tous les lundis 18h15-19h15
au studio 204 à Blécheins
Cours d'essai 10€
Inscriptions au 06 67 16 82 53

COUP DE CŒUR

Un beau mariage

Ce samedi 25 janvier 2020 à 15h, ont convolé en justes noces, Madame Hermijona Gusturanaj et Monsieur Ali Ahmeti en notre salle des mariages d'Archamps. Ce fut, pour Mireille Domenjoud et moi-même, un moment particulier puisqu'il s'agit en effet de la dernière célébration de notre mandat. Nous souhaitons une vie pleine de bonheur, de santé, de prospérité et d'enfants, aux deux nouveaux époux.

Gaël Louchart

